

ANNEXE 2 DEMANDE DE PAIEMENT : INDICATEURS DE SUIVI TRANSVERSAUX PCAE

TYPE D'OPERATIONS 4.1.2R - RELANCE EURI

« INVESTISSEMENTS DANS LES EQUIPEMENTS PRODUCTIFS

EN FAVEUR D'UNE AGRICULTURE DURABLE »

DU PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT RURAL DE BOURGOGNE

Transmettez l'original au service instructeur en vigueur (région Bourgogne Franche-Comté, direction agriculture et forêt, après le 1^{er} janvier 2023) avec votre demande d'aide et conservez un exemplaire.

Cadre réservé à l'administration

N° de dossier OSIRIS : _____

1. Votre exploitation comporte-t-elle au moins une personne installée depuis moins de 5 ans ?	Oui avec DJA Oui sans DJA Non
2. L'opération s'inscrit-elle dans la mise en œuvre du projet d'un GIEE ?	Oui Non
3. L'exploitation est-elle reconnue en AB ou en cours de conversion, totalement ou partiellement ?	Oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion partiellement Oui, exploitation reconnue en AB ou en conversion totalement Non
4. L'exploitation produit-elle sous SIQO (Si oui, indiquer production principale en SIQO) ?	Oui, label rouge Oui, IGP Oui, AOP Oui, autre Non, aucune production sous SIQO
4bis. L'exploitation est-elle engagée dans une des démarches suivantes (Pour la production principale) ?	Oui, montagne Oui, fermier Oui, CCP Oui, pays (DOM) Non
5. L'exploitation est-elle engagée dans une démarche de certification environnementale de niveau 2 ou de niveau 3 (HVE) ?	Oui, niveau 2 Oui, niveau 3 (certification Haute Valeur Environnementale) Non
6. L'exploitation met-elle en œuvre une MAEC (Mesures agro-environnementales et climatiques) système ?	Oui, en cours de contractualisation Oui, exploitation engagée Non
Si oui, quel est le code de cette MAEC (IT 2015-1070) ?	
7. Quelle est l'orientation technico-économique (OTEX) principale de votre exploitation ?	
8.a Quelle est la taille de votre exploitation agricole (renseigner la SAU en ha) ?	
8.b Quelle est la situation de votre exploitation au regard des Installations classées pour la protection de l'environnement ?	Soumise au RSD Soumise déclaration ICPE Soumise enregistrement ICPE Soumise autorisation ICPE
9. Si le projet concerne principalement une autre filière que l'orientation principale de l'exploitation, quel atelier concerne-t-il majoritairement ?	
10. Votre projet PCAE permet-il de créer des emplois dans votre exploitation agricole ?	Oui Non
	0,5

Si oui, combien d'ETP (Equivalent Temps Plein) ?	1 1,5 2 Plus de 2
Quel est le nombre exact d'ETP effectivement créés* par le projet (y compris responsable d'exploitation le cas échéant) ?	
Parmi ces emplois créés, combien sont occupés par des femmes ?	

(*) : Il s'agit des nouveaux emplois réellement créés (et non maintenus) au travers de l'opération soutenue et de son fonctionnement, qui existeront après achèvement de l'opération. L'exploitant dans le cas d'une installation entre dans ce cadre. L'indicateur est calculé en ETP, ainsi si un mi-temps existant est converti en temps complet la valeur de l'indicateur sera de 0.5 ETP.

Je soussigné : (prénom, NOM)		Qualité (Président, ...) et état civil :	
Certifie exacts et sincères les informations mentionnées.			
Fait à :	Cachet de la structure :	Signature du demandeur (du gérant en cas de formes sociétaires, et de tous les associés pour les GAEC et les CUMA) :	
Le :			

Vos données personnelles collectées dans ce formulaire sont traitées par la Région Bourgogne-Franche-Comté ou par des sous-traitants. Ceci dans le cadre des missions d'autorité de gestion des Fonds Européens Agricoles pour le Développement Rural dévolues à la Région-Bourgogne-Franche-Comté. Ces traitements visent à permettre l'éventuel octroi d'une aide et l'évaluation du dispositif concerné. Ces données seront conservées jusqu'au 31/12/2035. Conformément à la loi « informatique et libertés » n°78-17 du 6 janvier 1978 et au règlement (UE) 2016/679 du Parlement européen et du Conseil du 27 avril 2016 relatif à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel et à la libre circulation de ces données (Règlement Général sur la protection des Données). Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation du traitement de vos données. Ces droits peuvent être exercés par courrier à l'adresse suivante : Région Bourgogne-Franche-Comté, Direction Europe et Rayonnement International, 17, boulevard de la Trémouille – CS 23502 - 21035 DIJON cedex. Ou par voie électronique feader@bourgognefranchecomte.fr. Pour toutes questions relatives à la protection des données personnelles vous pouvez contacter le Délégué à la Protection des Données par voie postale (17 boulevard Trémouille, CS 23502 - 21035 DIJON) ou par voie électronique (dpd@bourgognefranchecomte.fr).

Liste des OTEX retenus pour le PCAE :

Libellés des OTEX	Codes des OTEX
Céréales oléo-protéagineux et plantes sarclées (grandes cultures)	13 (sauf 1320) + 1410 + 1420
Riz	1320
Légumes frais de plein champ	1430
Tabac	1441
Plantes à parfums, aromatique et médicinales	49-1
Maraîchage (dont melon et fraise)	28
Fleurs et horticulture diverse (dont champignon, plantes à parfum, etc..)	29
Viticulture d'appellation	37
Autre viticulture	38
Arboriculture	39-1
Oléiculture	39-2
Autres fruits en cultures pérennes	39-3
Polyculture	60
Bovins lait	41
Bovins viande naisseur	42-1
Bovins viande engraisseur	42-2
Veau de boucherie	42-3
Bovins lait et viande	43
Ovin lait	4410-1

Libellés des OTEX	Codes des OTEX
Ovin viande	4410-2
Caprin lait	4430-1
Caprin viande	4430-2
Autres herbivores	44-1
Truies reproductrices	5011
Porc engraissement	5012 + 5013
Poules pondeuses	50-1
Poulets de chair	50-2
Palmipèdes foie gras	50-3
Autres palmipèdes	50-4
Autres volailles	50-5
Lapins	50-6
Abeilles	8231
Autres animaux	44-2
Polyélevage orientation herbivore (compris chevaux)	71
Polyélevage orientation granivore	72
Grandes cultures et herbivores (polyculture élevage)	81
Autres associations (hors abeilles)	82 (sauf 8231)
Exploitations non classées (CA = 0)	90